

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames. — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

Saumur:

En 3 mois. 30 fr.
En 6 mois. 55
En 12 mois. 100
Poste: 35 fr.
En 3 mois. 18
En 6 mois. 35
En 12 mois. 70

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 30 AVRIL

LA CARTE DE L'EUROPE.

Les nouvelles laissent entrevoir la guerre comme imminente entre l'Angleterre et la Russie. Si elle est ajournée, c'est que l'Angleterre aura consenti à faire des concessions; quant à la Russie, on peut être certain qu'étant préparée à entrer en lutte et se trouvant dans les circonstances les plus favorables, elle ne reculera pas. Les concessions ne sont pas à attendre de son côté. Les grandes puissances cherchent à amener la Porte à maintenir la neutralité des détroits. Y arriveront-elles? C'est ce que l'avenir nous apprendra.

La neutralité plus que bienveillante de l'Allemagne en faveur de la Russie est un fait présumable.

Mais la question ne se pose pas seulement sur le terrain d'une bienveillante neutralité. Le prince de Bismark pourrait bien avoir vu les choses de plus loin. C'est ce que laisseraient supposer les bruits qui ont couru dans ces derniers temps au sujet de l'abandon que ferait la Russie à l'Allemagne d'une portion de la Pologne, celle qui se trouve sur la rive gauche de la Vistule et qui a fait partie de la dernière annexion.

C'est précisément pour l'empêcher qu'en 1794 la Prusse et l'Autriche étaient beaucoup plus préoccupées des affaires de Pologne et des projets de Catherine II que des événements qui se passaient à Paris.

On sait qu'il y a en Russie deux partis très-connus luttant d'influence, le parti oriental et le parti occidental, dit allemand.

Le parti oriental veut abandonner la politique qui consiste pour la Russie à se préoccuper des affaires de l'Occident et à s'étendre même si c'est possible de ce côté, pour lui substituer une politique dite orientale dont le but serait la conquête de Constantinople et de l'Inde.

M. de Giers représente le parti occidental. Il lutte pour maintenir la paix avec l'Angle-

terre, tandis que les Orientaux sacrifieraient volontiers Varsovie à l'Allemagne pour être libres de porter leurs efforts du côté de la Turquie et des Indes. Pour eux, la situation actuelle de l'Angleterre leur paraît une occasion excellente pour commencer la lutte.

Si la Russie offrait Varsovie à l'Allemagne et que celle dernière l'acceptât, il faudrait que l'Autriche pût aller à Salonique, y créer le grand débouché des produits allemands.

C'est un remaniement de la carte de l'Europe. On n'y aurait jamais songé, en admettant qu'on en ait parlé dans les chancelleries, — ce que nous ignorons, — si la France occupait encore en Europe la place que la Monarchie lui avait faite et que les révolutionnaires lui ont fait perdre.

Mais qui s'occupe de la France républicaine?

C'est précisément à ce point de vue qu'il importe de tenir compte de ces bruits de remaniement de la carte de l'Europe.

Chronique générale.

FERRY AU VATICAN.

M. Jules Ferry se repose en Italie des fatigues du pouvoir. Mais il se prend au sérieux, — et, ma foi! n'a pas grand tort quand il se compare à ses collègues et à ses successeurs, la fleur des pois du radicalisme, — ne renonce pas à ressaisir le pouvoir et se considère comme un grand homme d'Etat. M. Ferry voyage non pas en touriste, en simple particulier, mais en homme d'Etat. Est-ce à ce titre qu'il a demandé une audience au Saint-Siège? La prétention est étrange; M. Jules Ferry au Vatican, c'est encore plus étrange. L'auteur de l'article 7 aurait-il l'intention de faire amende honorable aux pieds du Souverain-Pontife? En ce cas, nous ne saurions blâmer l'exécuteur des hautes-œuvres de la République contre les congrégations religieuses, le collaborateur de la campagne infernale entreprise

contre le « cléricisme » et qui s'est manifestée par les odieuses expulsions des sœurs de nos hôpitaux, des congréganistes de nos écoles, des aumôniers des prisons, des hôpitaux, de l'armée, etc., etc.; à tout péché miséricorde. Mais si le Saint-Siège se montre compatissant au repentir de l'un des persécuteurs du catholicisme, les corrégionnaires politiques de M. Jules Ferry se montreront-ils aussi indulgents pour sa conversion?

On lit dans le National:

« M. Ranc a fait une démarche auprès de M. Allain-Targé, ministre de l'intérieur, en faveur des condamnés politiques. »

« Le ministre de l'intérieur a déclaré au député du IX^e arrondissement qu'une résolution serait prise à ce sujet par le conseil des ministres avant la rentrée des Chambres. »

On annonce, pour les premiers jours de la reprise parlementaire, une interpellation de M. Laguerre sur la dilapidation des fonds secrets par l'ancien cabinet. La *Correspondance radicale*, dans une nouvelle note très-précise, affirme « que les sommes extraites de la caisse des fonds secrets n'ont pas eu d'autre emploi que de servir à réchauffer le zèle de la presse reptilienne et à assurer pendant quelque temps encore son concours rémunéré par avance aux hommes tombés du pouvoir le 30 mars dernier. » Il paraît que l'ancien cabinet a trouvé une formule pour cette cascade de fonds secrets: « Emploi par anticipation. » Cet emploi ressemble fort à un véritable détournement.

On lit dans le Gaulois:

« Nous pouvons affirmer qu'un certain nombre de préfets ont signalé ces jours-ci, dans leurs rapports au ministre de l'intérieur, un mouvement anti-républicain très-prononcé dans leurs départements. » L'un d'eux notamment s'est servi de

ces propres expressions: « L'opinion ici est retournée comme un gant, depuis trois mois. »

L'AFFAIRE DU « BOSPHORE »

Le *Journal des Débats* publie la dépêche suivante:

« Londres, le 28 avril. — J'ai lieu de croire que l'incident franco-égyptien est arrangé par l'intermédiaire de l'Angleterre sur les bases suivantes:

» Des excuses seraient présentées par le gouvernement égyptien au représentant de la France en Egypte.

» L'imprimerie du *Bosphore égyptien* serait réouverte et le journal pourrait reparaitre immédiatement.

» En présence des regrets exprimés par le gouvernement égyptien, le cabinet de Paris consentirait à abandonner la demande de révocation des agents qui ont pénétré dans l'imprimerie du *Bosphore égyptien*. »

Le général de Courcy, le général Warnot et les officiers attachés à l'état-major du corps expéditionnaire du Tonkin, ont quitté Paris.

Ils se sont embarqués à bord de l'*Amazon*, qui partira aujourd'hui jeudi de Toulon.

On a remarqué que presque tous les officiers qui forment l'état-major du général de Courcy sont fils de généraux.

Aussi appelle-t-on cet état-major, dans les mess d'officiers: « l'état-major des fils à papa. »

LES AFFAIRES DE CHINE.

Le ministre de la guerre a de nouveau reçu l'avant-dernière nuit une dépêche du général Brière de l'Isle.

Cette dépêche relate seulement que la situation au Tonkin est toujours la même. On étudie actuellement, au ministère de

40 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ENFANT VOLÉ

Par Louis COLLAS

XIV

QUIBRON (suite).

Je lui montrai Mariette, les sanglots étrangeaient sa voix, j'étais incapable de prononcer une parole. Pendant que Mariette lui racontait mon histoire, je m'écartai de quelques pas et m'appuyai sur le mur, tourné vers la mer que mes yeux ne voyaient pas. J'avais besoin d'être seul; je fus quelque temps sans pouvoir pleurer, les larmes finirent cependant par couler, cela me soulagea.

Je fus arraché à mon mal désespoir par Fernic, qui s'approchait tristement de moi et me présenta la main; je me jetai dans ses bras.

— Du courage, me dit-il, rien n'est encore perdu. Pourquoi ne l'es-tu pas ouvert à moi? Peut-être aurions-nous évité ce qui arrive. Tu ne m'as trompé qu'à demi. Je doutais bien que tu ne sois pas Parisien. Les enfants des grandes villes ne se trouvent pas à l'aise comme tu l'étais au milieu des manoeuvres d'un vaisseau. Le sang du marin se révélait en toi.

Je l'écoutais à peine, je suivais mon idée.

— Je veux rejoindre mon père, dis je, le sauver ou mourir avec lui.

— Impossible, mon garçon, la mer a trop baissé.

— Eh bien! ce sera pour la marée prochaine.

Les heures se passèrent; les yeux obstinément fixés sur l'Océan, absorbé dans des pensées d'une profonde amertume, j'attendais que le flot reprît le terrain qu'il avait perdu. Je voulais à tout prix m'embarquer pour la presqu'île. La grève se couvrit peu à peu; un autre obstacle m'empêcha d'exécuter mon projet.

Des bateaux du port de Lorient, montés par les marins de l'État, étaient venus croiser devant Auray et interdisaient la sortie de tout canot qui aurait été tenté de prendre la mer, je dus me résigner à rester.

J'étais immobile, inerte, à la même place; le jour prit fin, il fallut que Fernic m'arrachât à mes mornes rêveries. Pendant la nuit, je ne pus fermer l'œil; à chaque instant, je sortais pour voir la mer et chercher à distinguer quelque chose à travers les ténèbres. C'était une illusion, mais il me semblait entendre d'étranges rumeurs, le bruit du canon, de la fusillade. Le vent s'était élevé et la tempête dominait tout, le tonnerre grondait et la pluie tombait à torrents; au milieu du fracas des éléments déchaînés, je me figurais distinguer des sons qui entretenaient mon anxiété, j'étais en proie

à une véritable hallucination.

Le lendemain, je vis la tristesse sur tous les visages; des bruits sinistres circulaient; on disait qu'à la faveur des ténèbres et de l'orage, les républicains avaient repris sur les émigrés le fort Penthièvre, qui ferme l'entrée de la presqu'île de Quiberon. C'était vrai; les royalistes, emprisonnés dans cette étroite langue de terre, pris entre les ennemis et la mer, n'avaient d'autre alternative que de capituler ou de recevoir le coup de grâce. Aux hommes capables de combattre se trouvaient mêlés quantité de paysans, de femmes qui avaient reculé devant les vainqueurs, c'était une mêlée confuse de malheureux voués à la mort. Jamais les guerres civiles n'avaient présenté un spectacle plus navrant.

Les parents, les amis de ceux sur lesquels planait un arrêt si terrible se dirigeaient vers l'entrée de la presqu'île; beaucoup de curieux se joignaient à eux. Je brûlais d'en faire autant, car j'éprouvais une irritation nerveuse qui me rendait l'immobilité très-pénible. Fernic comprit mon impatience et m'entraîna avec Mariette à la suite du cortège. Nous mîmes un temps considérable à faire le trajet. La route était encombrée et le sol était par endroits coupé de mares qui nous obligeaient à faire de longs circuits. La foule grossissait constamment, il y avait beaucoup de paysans et de personnes étrangères aux luttes des partis; mais je remar-

quais aussi beaucoup de figures dont l'expression farouche et énergique indiquait les chouans accourus pour se joindre aux émigrés, et que les lenteurs, les indécisions de ceux-ci avaient découragés.

Bientôt nous arriva l'éche lointain du grodelement du canon et les crépitements de la fusillade; puis le silence se fit, un silence lugubre qui ne jetait pas moins l'effroi dans les âmes.

En effet, tout était consommé; la lutte n'avait pas été un instant douteuse, et ceux qui avaient lutté contre les troupes républicaines l'avaient fait sans espoir, sachant que leur courage devait être stérile. Bientôt les nouvelles lamentables arrivèrent; on disait que l'artillerie anglaise avait à la fois mitraillé vainqueurs et vaincus, ne choisissant pas, puisqu'ils étaient également des Français, que les malheureux, plongés dans l'eau jusqu'aux épaules, avaient en vain imploré le secours des canots; on disait aussi que des émigrés s'étaient précipités de leurs épées ou s'étaient précipités dans les flots.

On parlait d'une capitulation accordée à ceux qui déposaient les armes; mais Fernic, en entendant dire que les émigrés survivants seraient traités comme prisonniers de guerre, hochait la tête. Pas plus que lui, je me faisais illusion à cet égard. Les vaincus auraient pu compter sur la générosité de ceux qu'ils avaient combattus. Des soldats, la lutte

la guerre, l'organisation de la deuxième division de réserve à destination du Tonkin. Quoiqu'on en ait dit, on ignore encore absolument, au ministère de la guerre, l'endroit où les troupes seront concentrées; on sait seulement que la concentration se fera dans le midi et dans la première quinzaine du mois prochain.

On croit au ministère de la guerre que le commandement de cette 2^e division serait confié au général Coiffé.

LES NEGOCIATIONS A TIEN-TSIN.

Le gouvernement français n'attend plus pour envoyer des instructions définitives à M. Patenôtre, notre consul général à Tien-Tsin, que d'avoir été averti de l'arrivée officielle des plénipotentiaires chinois; il désire de plus avoir notifications des pouvoirs qui leur ont été confiés.

LE CONFLIT ANGLO-RUSSE.

Londres, 28 avril, 1 h. soir.

La réponse russe à la dernière communication anglaise est attendue prochainement. On croit généralement, dans les cercles bien informés, qu'elle aura un caractère négatif. Cette opinion se fonde sur ce qui s'est passé jusqu'ici. La Russie ne saurait, en effet, accepter une commission mixte d'enquête sur le combat de Penjdeh et un arbitrage rencontrerait la même opposition des deux côtés. En aucun cas la Russie ne consentirait à désavouer le général Komaroff. L'impasse serait donc complète et l'on ne voit aucune issue. Le dénouement sera prochain, quel qu'il puisse être.

Berlin, 28 avril.

Dans nos cercles politiques, on déclare ouvertement que, dans le cas où l'Angleterre essaierait de fomenter parmi les Polonais un mouvement insurrectionnel, qui serait également menaçant pour chacun des trois empires, l'Allemagne pourrait être amenée à choisir vis-à-vis du gouvernement britannique un autre rôle que celui de la neutralité. D'autre part, on mande de Vienne que le gouvernement austro-hongrois a averti la Porte qu'il se réservait son entière liberté d'action pour le cas où la flotte anglaise, grâce à la faiblesse ou la connivence du gouvernement ottoman, parviendrait à forcer le passage des Dardanelles.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 avril.

Les Consolidés anglais continuent à baisser. La première cote les apporte à 95 1/4 et la seconde à 95 1/16. C'est une perte de 1/2 sur hier. Il n'en faut pas davantage pour accrédiiter les nouvelles de la marche des Russes. Ce prétexte est aussi bon qu'un autre du moment que la faiblesse est à l'ordre du jour.

Les Rentes françaises, maintenues par les achats du comptant, résistent de leur mieux: le 3 0/0 est à 77.40, l'amortissable à 79.40, le 4 1/2 0/0 à 108, deux jours avant le détachement du coupon de 1.25; le cours actuel représente donc 106 75 net pour l'acheteur.

A 1,290 on a pu acheter du Crédit Foncier. Les

terminés, se donnent volontiers la main, quelle que soit la couleur de leurs drapeaux; mais, de la Convention, il n'y avait à attendre qu'une justice inexorable. Tallien était arrivé en Bretagne. Tallien, l'homme des exécutions sanglantes de Bordeaux. Espérer de lui des sentiments de clémence, c'était bien mal le connaître.

Nous restâmes dans une attente anxieuse. Les heures se passaient, l'inquiétude nous retenait à la même place; un mouvement tumultueux s'opéra dans la foule, nous entendîmes le pas cadencé d'une troupe en marche, et le même cri sortit des poitrines:

— Les voilà! les voilà!

Bientôt je vis apparaître les prisonniers royalistes entre deux haies de soldats. Il y avait parmi eux des vieillards courbés sous le poids des ans et des jeunes gens à la fleur de l'âge.

En présence de tant d'infortune, on ne songeait plus aux fautes commises, aux déplorables circonstances qui avaient précédé et amené la catastrophe. La pitié remplaçait tous les autres sentiments, même chez les soldats républicains, qui ne remplissaient qu'avec une tristesse visible leur pénible mission. Ils s'avancèrent dans une attitude calme et fière; la plupart avaient maintes fois affronté la mort sur le pont de leurs navires; on pouvait prévoir qu'ils la recevraient avec la même intrépidité lorsqu'ils seraient devant le peloton

acheteurs gagneront 50 à 60 fr. par titre au premier jour. L'assemblée générale des actionnaires a eu lieu hier 28; en présence des magnifiques résultats obtenus, voici le texte de l'ordre du jour qui a été voté par acclamation:

« L'assemblée, heureuse de constater que le crédit de la Société vient d'affirmer une fois de plus sa puissance au milieu des circonstances les plus défavorables, exprime sa profonde gratitude à M. le gouverneur qui, par sa direction si sage et si habile, a su, avec le concours des sous-gouverneurs et du conseil d'administration, assurer au Crédit Foncier une prospérité incomparable. »

Le dividende à distribuer a été fixé à 60 fr. par action.

L'Italien 5 0/0 n'a pas même conservé le cours de 91 fr. Quand le marché se livre à de pareilles exagérations, il n'y a pas de raisonnement qui tienne; il faut simplement savoir attendre.

La Banque d'Escompte partage le sort du Crédit Foncier. Ses ennemis sont persuadés qu'elle possède des quantités fabuleuses d'Italien et que la baisse de ce fonds la touche rudement.

La Banque d'Escompte a un portefeuille très-sagement réparti et dont la composition la met à l'abri de tout mécompte.

L'assemblée générale des actionnaires de l'Est-Algérien a fixé le revenu des actions à 30 fr.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Les Tramways Saumurois.

Mon cher Directeur,

J'ai promis des chiffres, j'en donne aujourd'hui; mais sous cette réserve expresse que ces chiffres, n'ayant rien d'officiel, peuvent être combattus et attaqués par quiconque croirait devoir ne point les accepter. Ces chiffres sont miens; et pas autre chose.

Quand une entreprise publique est projetée, elle est tout d'abord soumise à l'administration supérieure, qui est tenue d'examiner les plans et devis que le concessionnaire futur expose à l'appui de son projet. La Préfecture de Maine-et-Loire chargea donc les ingénieurs des ponts-et-chaussées du département d'examiner, dans le cabinet d'abord, et sur place ensuite, les propositions Monprofit, dans tous leurs détails comme dans leur ensemble. C'est l'enquête administrative prescrite pour tous les travaux publics, et qui devient une garantie pour les départements et les communes, aussi bien que pour le public.

Je n'ai point sous les yeux les chiffres de cette enquête, mais on me dit, et je le crois, que 20 kil. de tramways, avec tout leur matériel, y compris leur matériel roulant, ne sauraient guère être établis à moins de 4,200,000 fr.; et je ne suis point étonné d'apprendre que ce chiffre sera, en effet, celui du capital social.

Le premier coût de l'exploitation commence donc par le chiffre de..... 60,000 fr. comme valeur à 5 0/0 du capital engagé de 4,200,000 fr.

La deuxième dépense annuelle à prévoir doit comprendre les frais d'administration et d'exploitation. Je ne crois pas qu'on puisse les estimer à moins de... 50,000

d'exécution.

J'aperçus mon père marchant sans forfanterie, mais avec l'assurance d'un homme familiarisé avec le trépas. Il ne me voyait pas et semblait recueilli en lui-même. Je fis un mouvement pour m'élaner vers lui, j'étais hors de moi, incapable de me rendre compte de ce que je faisais. Une main se posa sur mes épaules, je me retournai et reconnus M. du Coudray, ce chef de partisans que j'avais rencontré dans la lande de Lanvaux.

— Prenez garde, me dit-il, en vous remarquant, vous allez faire quelque sottise.

Il me prit par le bras et m'entraîna presque de force dans un endroit où l'on ne pouvait nous entendre.

— Jeune homme, me dit-il, je m'intéresse à votre personne, en m'a beaucoup parlé de vous.

— Qui donc?

— Une personne qui éprouverait beaucoup de chagrin s'il vous arrivait malheur.

Je l'écoutais à peine, ma pensée suivait le funèbre cortège.

— Vous ne devinez pas? reprit-il.

— Non, répondis-je d'un accent indifférent.

— M^{lle} Laurence.

En un autre moment j'aurais éprouvé une vive joie.

— Elle sera heureuse de savoir que vous êtes vivant.

Ce sera donc, si ces chiffres ne sont pas contestés, une somme totale de dépenses, par année, de..... 410,000 fr. (304 fr. 36 c. par jour).

Quel sera maintenant le chiffre des Recettes, en prévision bien entendu, jusqu'à ce que l'exploitation marche et roule?

Ici, il faut, comme dans les chemins de fer, que les prévisions soient basées: 1^o sur les populations qui seront desservies, ce sera le produit des voyageurs, et 2^o sur les objets commerciaux à transporter, ce sera le produit des marchandises.

Personne n'ignore, à Saumur, que le tramway de Saint-Florent sera plus particulièrement consacré au transport des vins, et celui de Fontevault au transport des pierres. Ce qui cependant n'exclut aucun autre objet, léger ou encombrant. Ainsi, par exemple, en sera-t-il des matériaux d'entrée et de sortie, à la prison de Fontevault.

Ces deux genres de produits sont, après l'examen de l'établissement des tramways, l'objet principal de la préoccupation des enquêteurs administratifs; et c'est de leurs études que résulte le tarif des prix, que le concessionnaire ne sera jamais autorisé à dépasser, tout en pouvant toutefois le diminuer s'il y trouve son intérêt. C'est une nouvelle garantie pour le public, comme on voit, car l'administration supérieure n'approuve jamais ces tarifs qu'avec le mot: Ne varietur.

Or, le tarif adopté et imposé à M. Monprofit est celui-ci:

VOYAGEURS.

1^{re} classe..... 0,40 par kilomètre.
2^e id..... 0,075 id.

MARCHANDISES.

Grande vitesse, 0,36 p. tonne ou 4,000 kil.
Petite vitesse.
1^{re} classe..... 0,26 par tonne.
2^e id..... 0,24 id.
3^e id..... 0,22 id.
4^e id..... 0,20 id.
Wagon complet.. 0,20 id.

Sur quels de ces chiffres M. Monprofit a-t-il basé les calculs des voyageurs et du trafic qu'il prévoit? A-t-il pris les plus élevés, les moyens, ou les plus bas?

Eh bien, ce sont ces derniers qu'il a choisis, les plus bas. On ne saurait être de meilleure composition; et cela seul prouverait que l'entreprise sera fructueuse, puisque, au lieu d'être basée sur des chiffres qui pourraient apporter une moins-value, elle part de chiffres qui ne sauraient guère produire que de la hausse sur les prévisions.

Ainsi, dans son Exposé d'évaluation du trafic, M. Monprofit n'opère qu'avec le chiffre de 20 cent. pour les marchandises, et, pour les voyageurs, avec celui de 07 cent. seulement, inférieur même de un demi-centime au chiffre le plus bas du tarif.

Ceci est d'un bon augure assurément, et la même circonspection se révèle encore, d'ailleurs, dans le chiffre de la population, pris pour base des calculs. Ce n'est point sur la population totale que M. Monprofit opère; ce n'est pas même sur la moitié, le 1/3, le 1/4, mais c'est sur le 1/7 seulement.

— Eh! monsieur, que m'importe ma vie, quand je vois conduire mon père à la mort?
— Votre père! Vous l'avez donc retrouvé?
— Oui, au moment où je vais le perdre, il est là.
— Comment l'appellez-vous?
— Le marquis de Kerhaus.
— C'est un des grands noms de la marine française; il faut le sauver.
— Ah! monsieur, si vous m'y aidez, je n'aurai pas assez de ma vie pour vous bénir.

(4 suivre.)

LOUIS COLLAS.

Théâtre de Saumur

Dimanche 3 mai 1885,

UNE SEULE REPRÉSENTATION

Sous la direction et avec le concours de

M^{lle} Emma CARINA

Du Vaudeville,

M. MENDASTI, du Gymnase. — M. BELFONS, du Vaudeville. — M. FÉROUMONT, du Palais-Royal. — M^{lle} RICHARD, de l'Odéon.

LA PARISIENNE

Pièce en 3 actes, de M. Henri Becque.

On commencera par:

LES HONNÊTES FEMMES

Pièce en 1 acte, de M. Henri Becque.

Puis, appliquant à ces calculs les méthodes et les formules des ingénieurs les plus autorisés, méthodes employées pour tous les chemins d'intérêt local, on arrive par les chiffres les plus probants à cette démonstration que, par kilomètre:

Sur la ligne de Saint-Florent:
Les voyageurs et le trafic agricole produiront..... 4,585 fr.
Le trafic industriel..... 4,400
8,985

Et sur la ligne de Fontevault:

Voyageurs et trafic agricole... 6,587
Trafic industriel..... 3,046
9,633

Ensemble, 18,618

dont la moyenne est 9,309.

En chiffre rond moyen... 9,000 francs, soit pour 20 kilomètres (les deux lignes réunies) un produit annuel de 180,000

Rappelant le chiffre annuel de la Dépense..... 410,000

resterait donc un bénéfice de... 70,000 à répartir encore, en sus du prélèvement de 5 0/0, qui figure déjà pour 60,000 fr. dans le chiffre de 410,000 fr.

En d'autres termes, l'argent des actionnaires se trouverait placé à près de 10 1/2 0/0, en même temps que les voyageurs et les expéditeurs trouveront, par l'emploi des tramways, un bénéfice de près de 50 0/0 sur les prix ordinaires d'aujourd'hui. Cela vaut la peine d'y réfléchir.

Que sera-ce le jour où la société Monprofit croirait pouvoir abaisser encore ses tarifs, pour mieux les niveler, avec ceux de la grande ligne d'Orléans?

Quoi qu'il en soit de ces chiffres, il y a assez de marge entre 5 et 10 p. 0/0, pour qu'ils soient étudiés sérieusement, et pour que le champ du combat permette à ceux qui seraient opposants une passe d'armes complète. Toute discussion éclairée.

Pour moi, je terminerai, ainsi que j'ai commencé, en répétant que je serais dévoré d'être cru sur une simple parole; mais que si mes chers concitoyens veulent bien prendre la peine de faire comme moi, de consulter les documents relatifs à nos tramways, ils seront bientôt convaincus que cette belle entreprise est appelée à renouveler la face du pays, en y apportant une richesse inconnue jusqu'à ce jour. Les esprits justes y verront, de plus, un placement de fonds qui ne pourra être qu'avantageux.

Il pourra bien, il est vrai, ne point s'élever immédiatement, et dès la première année, au maximum; ce serait trop beau; mais j'aime à répéter ce que disait une de mes lettres précédentes: du moment où la C^{ie} Monprofit pourra assurer du 5 0/0, elle est digne d'être secondée. Le surplus ne devra figurer qu'au chapitre *Espérances*, afin qu'il n'y ait ni erreur, ni réaction.

PAUL PROUTEAU.

CRUE DE LA LOIRE.

Le maximum de la crue de la Loire, qui a été de 1^m 76 à Orléans, a eu lieu le 28 avril, à 6 heures du soir.

On pense que la crue atteindra, dans le département d'Indre-et-Loire, les hauteurs indiquées ci-après:

A Amboise, 2^m 90, le 30, vers 2 heures du matin.

A Tours, 3^m 30, le 30, vers 7 heures du matin.

A Langeais, 2^m 50, le 30, vers 2 heures du soir.

A Saumur, la Loire, aujourd'hui jeudi (midi), marque 2^m 40 à l'étiage du pont Cessart.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain le compte rendu du concert de dimanche qui devait paraître aujourd'hui.

ANGERS.

L'incendie de la rue des Carmes. — Un incendie considérable a éclaté l'avant-dernière nuit, vers une heure environ, rue des Carmes, chez M. Alusse, loueur de voitures.

Le feu a pris naissance dans un magasin de charbon, appartenant à M. Godicheau. Ce n'est qu'à deux heures que l'alarme a été donnée, alors que, déjà, les flammes commencent à se développer avec une extrême violence.

Une douzaine de pompes ont été successivement mises en batterie. La compagnie

des pompiers, un détachement du 435^e de ligne et de nombreux habitants faisaient le service.

Le commissaire central, le commissaire en chef de la rue Saint-Nicolas, la gendarmerie, beaucoup d'agents de police, un grand nombre d'officiers du 435^e, les frères des écoles chrétiennes et les élèves de l'Université catholique sont accourus sur le lieu du sinistre pour prêter leur concours.

Malheureusement l'incendie avait pris, dès le début, des proportions telles que l'immeuble en entier est devenu la proie des flammes; les chevaux ont été sauvés et l'on a dû se borner à préserver les maisons voisines.

La majeure partie des pertes est couverte par des assurances, mais deux ou trois petits ménages, n'étant pas assurés, se trouvent cruellement éprouvés.

On n'a eu, heureusement, aucun accident de personnes à déplorer.

M. Alusse estime à environ 30,000 fr. le chiffre des pertes que l'incendie lui a causées. (Anjou.)

Concours régional. — Le concours de pompes qui aura lieu le dimanche 17 mai à Angers réunira trente compagnies comprenant au total huit cents membres environ.

Citons entre autres celles d'Angers, Cholet, Sèches, Saumur, Saint-Cyr, Brissac, Juigné-sur-Loire, pour le département de Maine-et-Loire.

Nantes et Ancenis (Loire-Inférieure); La Chaise de Vicomte (Vendée); Bressuire (Deux-Sèvres); Argentan (Orne); Le Mans (Sarthe); Blois (Loir-et-Cher); Vendevres (Vienne); et pour l'Indre-et-Loire, Tours, Amboise, Nazelles, Saint-Symphorien, Vouvray, La Chapelle-sur-Loire et La Riche.

Les membres du jury seront pris parmi MM. les officiers du régiment des sapeurs-pompiers de Paris.

Concours agricole. — Le concours agricole sera magnifique: quinze cents machines seront exposées au Champ-de-Mars. La tente réservée aux produits agricoles, dans le quinconce du Mail (côté du Champ-de-Mars), recevra trois cents exposants.

L'INCENDIE

De la caserne Sainte-Catherine

A POITIERS.

Mardi soir, à dix heures et quart, le bruit se répandait au théâtre que le feu était à la caserne Sainte-Catherine.

M. de Boisfleuri, colonel du 425^e, arrivé le premier, fait aussitôt évacuer la poudrière qui renferme environ, en outre de 4,000 ou 4,500 kilogrammes de poudre, une centaine de caisses de cartouches. On transporte ces munitions chez M. le colonel de Lustrac, du 33^e d'artillerie. Ensuite, on songe à préserver la comptabilité et la caisse de la subdivision. Les bureaux sont aussitôt évacués et les papiers emportés dans la maison qui fait face à la caserne.

Une foule considérable est à ce moment massée aux abords de l'édifice, et tout le monde demande de l'eau à grands cris.

Il n'y a pas d'eau!

Le général Delpuch donne alors la direction des opérations à M. Lefèvre, commandant d'artillerie et major de la place, qui, après avoir fait établir la chaîne dans les différentes voies aboutissant à la caserne, court lui-même chercher les clefs des prises d'eau.

Les pompes arrivent et l'on commence à diriger les premiers jets sur le corps de bâtiment où le feu s'est déclaré. C'est, paraît-il, dans les combles, au-dessus de la porte d'entrée, que le feu a pris. Ces combles renfermaient cinq ou six voitures de paille destinée au couchage des réservistes. On comprend combien cette paille a contribué à étendre l'incendie avec rapidité.

A dix heures et demie, tous les bâtiments de la caserne sont en feu. Des détonations provenant des cartouches de réserve laissées aux hommes, pourraient faire croire à une bataille. Le spectacle est imposant et sinistre à la fois.

Le vent, emportant des milliers de flammèches, menace de répandre l'incendie sur la partie de la ville comprise entre la rue de la Celle et la rue du Gervis-Vert. En effet, on signale un feu nouveau dans cette direction. C'est l'immeuble appartenant à la propriété de M. de La Martinière qui brûle. Mais ce nouvel incendie est rapidement éteint et l'on revient à la caserne Sainte-Catherine.

Il est onze heures.

On ouvre à ce moment deux brèches dans le mur de la caserne longeant la petite rue Sainte-Catherine, et des hommes d'infanterie et d'artillerie, sous la conduite de leurs officiers, se précipitent dans les cours intérieures. Parvenus à s'établir sur le sommet des murs où la toiture s'est effondrée, des pompiers et des soldats de la garnison font la part du feu. On rejette en dehors les débris de toitures qui tombent dans les cours avec un bruit sinistre.

Des hommes se sont aussi introduits dans les chambres du premier étage et sauvent encore tout ce qui peut être sauvé. Les officiers sont obligés de se fâcher presque, pour leur ordonner de descendre, car, à chaque instant, les plafonds du second étage menacent de s'écrouler.

A minuit, le feu est circonscrit. Il n'y a plus de danger pour les bâtiments voisins, mais la caserne est absolument détruite.

Des incidents divers se sont produits au cours de l'incendie. On raconte qu'un fourrier, perdant la tête à la vue des premières flammes, est descendu précipitamment; oubliant de prévenir son sergent-major. Ce dernier, heureusement éveillé à temps, a pu cependant gagner la rue.

Les hommes qui habitaient le premier étage ont pu démanéger leurs sacs et une partie de la literie.

Tout ce qui se trouvait aux étages supérieurs a été brûlé.

A onze heures et demie, la corniche du corps de bâtiment où se trouve la porte d'entrée de la caserne s'écroule. A ce moment, une foule de travailleurs, les uns à la chaîne, les autres à la pompe, se trouvaient directement placés sous cette corniche. Au cri

d'alarme jeté, ces travailleurs s'écartent vivement et on n'a, heureusement, que deux accidents sans importance à déplorer.

Deux soldats seulement sont légèrement blessés, l'un à la cuisse et l'autre au pied.

Tout le monde a fait vaillamment son devoir, soldats et citoyens.

Il nous faut renoncer à citer les personnes qui se sont particulièrement distinguées; nos colonnes n'y suffiraient pas. Mais nous mentionnerons cependant la présence de deux prêtres, dont nous regrettons de ne pas connaître les noms, et qui se sont prodigués avec un entrain vraiment admirable.

Quand les secours furent enfin organisés, on dut se borner, après avoir sauvé la poudrière, à protéger les maisons voisines, entre autres le couvent des Carmélites, sur la toiture duquel on a dirigé des jets de pompe. Un officier a pénétré dans le couvent pour prendre la direction des secours, des flammèches étaient portées fort loin par le vent.

L'épicier qui demeure dans le bas de la rue de la Celle a dû inonder son grenier une partie de la nuit, précaution fort intelligente, car il est à supposer que l'épicerie contenait des matières inflammables.

Vers onze heures et demie, l'incendie était dans son plein et dans son horreur. Ce spectacle était d'une terrifiante beauté. A distance, on aurait dit une illumination splendide; la vallée du Clain, les coteaux des Dunes, et les boulevards semblaient être éclairés par un immense feu de bengale.

Toute la caserne, à l'exception d'un petit bâtiment, brûlait; les tuiles avaient sauté. Les chevrons flambaient. On les voyait se profiler distinctement, projetant une lueur très-intense, détaillant en ligne de feu le squelette de la charpente qui s'est effondrée d'un coup.

On a télégraphié au général Schmitz, commandant le 9^e corps à Tours. Il était attendu hier matin.

Les dégâts sont considérables et atteignent des centaines de mille francs. Sans parler des bâtiments qui ne sont pas assurés, dit-on, puisqu'ils sont la propriété de l'Etat, toutes les fournitures militaires, l'équipement, l'armement ont été la proie des flammes.

N'oublions pas de noter le concours actif apporté par la première colonne du 2^e pontonniers de passage à Poitiers.

Autre incendie. — Hier matin, vers 8 h. 1/2, un commencement d'incendie s'est déclaré à l'Hôtel-de-Ville de Poitiers, dans les bureaux de la place. On a dû défoncer la croisée pour porter secours. Un bout de plancher a été brûlé. Les dégâts sont de peu d'importance, grâce à la promptitude avec laquelle les secours ont été apportés. L'émotion a été des plus vives au premier moment, ainsi qu'on se le figure aisément; mais on peut dire que l'on en a été quitte pour la peur.

L'ouverture de la ligne de Châteaubriant à Saint-Nazaire aura lieu, dit-on, le lundi 4 mai.

NANTES.

Le cadavre du matelot norvégien Edward-sen vient d'être retrouvé dans le faux bras de la Loire, en face de la chapelle de Saint-Ermellan, à Indret.

Il portait sur son front et à l'œil des blessures provenant de coups.

Le parquet s'est rendu aussitôt sur les lieux.

LES OCTROIS.

Depuis 20 ans, le nombre des communes de France, soumises à l'octroi, a augmenté chaque année. Les droits d'octroi ont malheureusement augmenté dans de grandes proportions.

En 1867, il y avait 40 millions d'habitants en France compris dans le rayon des communes à octroi.

En 1881, il y en a 44 millions.

En 1866, le produit net des octrois était pour toute la France de 476 millions, soit 46 fr. environ par habitant.

En 1875, ils rapportaient 246 millions, soit 49 par tête de contribuable.

En 1881, ils rapportaient 246 millions, soit plus de 22 francs par habitant.

Pour une famille de quatre personnes, cela fait une taxe de 90 fr. par an, — et cette taxe est une des plus odieuses qui existent chez nous, car c'est un véritable impôt de capitation, sans rapport avec la fortune de ceux qu'il frappe, portant surtout sur les denrées les plus nécessaires à la vie, les boissons, la viande, etc.

A L'ÉPICERIE CENTRALE on vend le sucre 1^{er} choix 50 c. le 1/2 kil.; — le sucre cassé régulier à la mécanique, 55 c.; le savon de Marseille marbré bleu, qualité extra, 30 c.; le blanc, 1^{er} qualité (marque Fournier), 35 c., et le blanc extra (marque Jounet), 40 c. le 1/2 kil.; cristaux de soude de Saint-Gobain, 45 c. le kil.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 2 mai.

LES ARTISTES DRAMATIQUES RÉUNIS EN SOCIÉTÉ.

Au bénéfice des blessés du Tonkin

L'AS DE TRÈFLE, pièce nouvelle en 5 actes et 9 tableaux, de M. Decourcelle.

La 29^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^o.

L'auteur y continue l'étude de la Westphalie et s'attache notamment à faire connaître le district de Münster.

Outre un plan de Minden, quatre gravures ornent le texte. Elles représentent le château royal et l'Hôtel-de-Ville de Münster, une vue générale de Herford et l'Hôtel-de-Ville de Paderborn.

AVIS. — De l'emploi du fer comme réparateur de la santé, par le baron Liebig. — Nous engageons toutes les personnes atteintes d'anémie et de chlorose et celles qui ont le sang appauvri par la maladie, à prendre connaissance de la lettre de l'éminent chimiste Liebig. L'envoi en est fait franco à toute personne qui en fait la demande: BOUTRON et C^o, rue Saint-Lazare, 40, Paris.

L'homme ne meurt pas, il se tue, a dit Sénèque. — Il se tue par ses excès, par sa manière de vivre et par sa trop grande indifférence à se soigner. Il est vrai que devant la foule de remèdes qui lui sont offerts de tous côtés, le choix peut être difficile, mais lorsqu'un remède se recommande par des milliers de preuves authentiques comme celle qui suit, son choix s'impose: — « Depuis que je prends vos Pilules Suisses, je vais de mieux en mieux; depuis longtemps je souffrais d'un point de côté qui me coupait la respiration et m'empêchait de marcher. J'étais si énermée que je ne pouvais plus dormir; grâce aux Pilules Suisses de M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris (1 fr. 50 la boîte), je dors bien et je ne ressens plus de points de côté. Je ne saurais trop vous remercier et je vous autorise à publier ma lettre, si bon vous semble. » M^{me} RUBY, à Gastins (Seine-et-Marne).

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE VIOLON

Le fou leva la tête, regarda l'artiste en face, et dit:

— Bonjour, monsieur.

Mais pas une fibre de sa figure ne bougea.

— Eh bien! dit Hansel, tu ne me reconnais pas, moi, ton plus vieil ami, Hansel Sachser?

— Hansel Sachser est mort... S'il n'était pas mort, il viendrait me délivrer.

— Non, Hansel n'est pas mort, regarde, c'est moi, Hansel... Ne te souviens-tu pas de mon violon... dis, Maurice?

— Le violon de Hansel!

Et le fou se leva tout droit.

— C'est vous qui parlez du violon de Hansel?

Savez-vous que ce violon-là ressuscite les morts?

Savez-vous que j'ai tué ma femme, ma pauvre douce Marie que j'aimais... et... ah!... Dieu!

Dieu! entendez-vous?... On chante!... On chante!...

L'incriminé prêtait l'oreille à quelque voix inaudible pour tout autre que pour lui.

— L'accès va le prendre, murmura le docteur.

Mais Hansel, le repoussant doucement, mit sa

main sur l'épaule du fou.

— Que chante-t-on?... demanda-t-il.

Une expression de souffrance horrible passa sur la figure de Maurice qui porta les deux mains à sa poitrine.

— Que chante-t-on? répéta Hansel.

Alors, quelque chose comme un essai de chanson vint trembler dans la gorge de l'incriminé. Mais ce fut comme un gazouillement étrange... On eût dit que quelqu'un le tenait à la gorge et qu'il s'efforçait de chanter quand même. Rendu tout à coup furieux par l'impuissance même de l'effort accompli, il repoussa violemment l'artiste et se mit à crier avec des gestes incohérents et frénétiques:

— Ce chant!... ce chant!... Il n'y a qu'un être qui le sache... oui, un seul... C'est le violon de Hansel Sachser! Le violon de Hansel Sachser! ah! ah!... je vous dis que c'est le violon... le violon! Vous ne m'entendez donc pas? Allez me le chercher... je veux l'entendre, ou plutôt, non, restez... je ne veux pas, parce que si je l'entends, je tuerais ma pauvre Marie...

— Voilà, dit Robert, sa folie qui le poursuit, il croit sa femme morte et pourtant il en parle comme d'une vivante...

Le docteur fit signe au gardien, et tira vivement en arrière l'artiste et Robert Métrol.

— Laissons-le, dit-il. Un mot de plus surexcite-

rait encore ce malheureux cerveau détraqué. Nous avons réussi à éloigner les crises de folie furieuse; il ne faut pas le ramener.

Hansel suivit donc le docteur. Mais sur le seuil de la maison, il lui dit:

— Je reviendrai demain.

— Ah! mon cher monsieur, c'est à peu près inutile et je regrette presque de vous avoir fait faire le voyage de Vienneici... Vous voyez que notre maladie ne vous reconnaît pas. Et cependant, voici des semaines qu'il vous appelle.

— Laissez-moi vous dire, docteur, que j'ai aguré mieux que vous de l'épreuve à tenter. Comprenez-moi bien d'ailleurs. Je ne prétends pas guérir Maurice à moi tout seul. Mais il y a un air que je sais et que Maurice m'a entendu jouer jadis. Par un bizarre cas de folie, il a oublié cet air... Vous savez avec quelle ardeur il le cherche. Ne dit-il pas lui-même que cet air ressusciterait sa femme?

— Hé! parole de fou.

— Certes, parole de fou, mais au fond de cette parole de fou brille peut-être une lueur... Retrouvons cet air. Qui sait si le souvenir s'éveillant dans son âme n'y réveillera pas à son tour la raison?

— Eh bien! faites comme vous l'entendez, monsieur. A demain, donc.

— A demain! dit Hansel.

(A suivre.)

PAUL GRIGORS.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE RAIMBAULT, EMILE.

Les créanciers de la faillite du sieur Raimbault, Emile, marchand mercier à Saumur, sont invités à se réunir le vendredi 13 mai 1885, à une heure du soir, au Tribunal de commerce de Saumur, salle des faillites, à l'effet d'entendre le rapport du syndic et de délibérer ensuite s'il y a lieu de consentir un concordat ou de passer un contrat d'union, et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic.

(401) Le Greffier, GAUTIER.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE ROUSTEAUX, ALFRED.

En exécution des articles 493 et 394 du Code de commerce, MM. les créanciers de la faillite du sieur Rousteaux, Alfred, négociant en vins à Saint-Cyr-en-Bourg, sont invités de nouveau à se rendre au Tribunal le mercredi 13 mai 1885, à une heure du soir, pour assister à la vérification de leurs créances dans cette faillite et les affirmer devant M. le juge-commissaire.

Au cas où les créanciers convoqués de nouveau par le présent avertissement n'auraient pas encore remis aux syndics de la faillite, ou au greffier du Tribunal, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre des sommes par eux réclamées, ils sont priés de le faire sans retard et quelques jours avant la séance de vérification indiquée ci-dessus.

(402) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE

Au château de la Salle, commune de Montreuil-Bellay, les dimanches 3, 10 et 17 mai 1885, à midi, il sera, par le ministère de M^e TAUGOURDEAU, notaire, procédé à la vente, aux enchères publiques,

DE DIVERS

OBJETS MOBILIERS Garnissant le château de la Salle.

On vendra :

Vaisselle et batterie de cuisine, chaises, tables, bois de lits, couettes, matelas, lits complets, armoire, serre complète comprenant grande quantité de fleurs, citronniers et orangers en caisses, bancs et chaises en fer, grande quantité de bouteilles et autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. FORGET, expert à Montreuil-Bellay, ou à M^e TAUGOURDEAU, notaire.

Études de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12, Et de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE

PAR LICITATION Et aux enchères publiques, D'UN

Morceau de bois

DE 1 HECTARE 25 ARS

Au Bois-de-Méron, commune de Méron.

L'adjudication aura lieu en l'étude de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay, le mardi 26 mai 1885, heure de midi.

On fait savoir :

Qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Saumur, le douze mars mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré.

Et à la requête de M. Jacques-Auguste Maitreau, propriétaire, demeurant à Méron ;

Poursuivant, ayant pour avoué constitué M^e Charles-Théophile Beaurepaire, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière ;

En présence ou eux dûment appelés de :

1^o M. Joseph Maitreau, propriétaire, demeurant à Varannes, commune de Saint-Cyr-la-Lande, au nom et comme subrogé-tuteur des mineurs Louise-Justine Maitreau et Auguste-Louis Maitreau, agissant ici par application des dispositions de l'article 420 du Code civil ;

Co-licitant, ayant pour avoué constitué M^e Louis Albert, avoué près le Tribunal civil de Saumur, y demeurant rue de la Petite-Douve ;

2^o M. Jacques Maitreau père, propriétaire, demeurant aux Boucheilles, commune de Saint-Macaire-du-Bois, au nom et comme subrogé-tuteur ad hoc des mineurs Maitreau ;

Il sera, le dimanche vingt-six mai mil huit cent quatre-vingt-cinq, heure de midi, en l'étude et par le ministère de M^e Taugourdeau, notaire à Montreuil-Bellay, commis à cet effet, procédé à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné.

LOT UNIQUE.

Une parcelle de bois, située au Bois-de-Méron, commune de Méron, d'une contenance de un hectare vingt-cinq ares, joignant au nord les mineurs Maitreau, au levant le chemin de Méron à la Grange-du-Bois, au midi divers, au couchant le chemin de Méron à Saint-Just-sur-Dives.

Mise à prix, cinq cents francs.

Dressé par l'avoué soussigné. Saumur, le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-cinq.

BEAUREPAIRE.

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, Le samedi 2 mai 1885, à une heure après midi.

A Saumur, place de la Bilange, D'UNE JUMENT

Agée de 12 ans,

Sous poil bai.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,

(404) CH. MILLION.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

APPARTEMENTS

Rue Saint-Jean, 6.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

VASTE MAISON

Place Saint-Pierre, nos 39 et 41.

S'adresser à M. GOUBY, place Saint-Pierre. (405)

A LOUER

DEUX PIÈCES

Servant de Magasins.

Rue du Portail-Louis, 23-25.

REMISES ET ÉCURIE

Rue du Petit-Versailles.

UNE CAVE

Rue de l'Hôtel-Dieu.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans. (398)

A LOUER

MAISON

Située au bourg d'Allonnes,

Pouvant servir de maison de campagne ; cour, jardin, servitudes.

S'adresser à M. MATHURIN MOREAU, à Allonnes.

ON DEMANDE une bonne cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE UNE MAISON

Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n° 8, et de la rue de la Tonnelle.

S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 25, ou à M^e LE BARON, notaire.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

C^o D'ASSURANCES

« LE MONDE »

Contre l'INCENDIE et sur la VIE

Fondée en 1864

Siège social à Paris, rue du Quatre-Septembre.

Capital des deux branches: 40 Millions

Agence à Saumur, place du Roi-René, n° 1.

Direction principale, Angers, boulevard des Pommiers, 17. (393)

M. GIRARD

5, rue du Puits-Tribouillet, 5, SAUMUR

Plans de propriétés, Nivellement, Arpentage, Partages de terrains, Bornages, Expertises et rapports.

Vérification et règlement de mémoires.

CIDRES DE BRETAGNE

Par barrique et petit fût

GIRARD - EMERY

TONNELIER

Rue de la Croix-Verte, 29.

PAPIERS DE TENTURE

LIQUIDATION

Pour cause de fin de bail.

M. COLOMBEL, rue de la Tonnelle, à Saumur, fait savoir qu'il vendra, à des conditions très-avantageuses, tous les articles composant son magasin de Papiers de tenture, Toiles cirées, etc.

A CÉDER PAR SUITE DE DÉCÈS, ATELIER DE FORGE ET D'OUTILLAGE DE M. CHARLES AUGER, Rue du Petit-Mail, Saumur. S'adresser à M^{me} veuve AUGER.

MANUFACTURE DE PIANOS et HARMONIUMS LÉPICIER Rue de Montreuil, 119, Paris. 26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans. Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur. L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

LA FEMME ET LA FAMILLE Journal des jeunes personnes Sous la direction de M^{lle} JULIE GOUBERT On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS : Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr. La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr. Administration : 6, rue Cardinale, n° 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

YICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT SAISON DES BAINS BAIN SODIQUES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vésicule, de la gravelle, du diabète, de la goutte, de l'urémie, etc. Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre: Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabine de lecture. — Salons réservés aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc. Trajet direct en chemin de fer. Tous les renseignements sont envoyés gratuitement. Bureaux: Administration de la C^o concessionnaire PARIS, 8, Boulevard Montmartre

Saumur, imp. P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 AVRIL 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	77 75	77 40	Est	790	770	Obligations.			Gaz parisien	516	518
2 % amortissable	79 40	79 35	Paris-Lyon-Méditerranée ..	1260	1260	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	510	Est	368 50	367 75
3 % (nouveau)	103 73	103 50	Midi	1157 50	1152 50	— 1865, 4 %	518	514	Midi	375	375
4 1/2 %	108 35	108 10	Nord	1615	1610	— 1869, 3 %	404	402	Nord	382	380
Obligations du Trésor	505	502	Orléans	1310	1312 50	— 1871, 8 %	392 50	392 50	Orléans	376 75	375 50
Banque de France	5110	5100	Ouest	816 25	840	— 1875, 4 %	510	510	Ouest	377	377
Société Générale	455	450	Compagnie parisienne du Gaz.	1450	1442 50	— 1876, 4 %	511	508	Paris-Lyon-Méditerranée ..	373	373
Comptoir d'escompte	970	980	Canal de Suez	1955	1922 50	Bons de liquid. Ville de Paris.	518	518	Paris-Bourbonnais	379 50	379 75
Crédit Lyonnais	527 50	527 50	C. gén. Transatlantique	486 25	485	Obligations communales 1879.	445	445 50	Canal de Suez	564	562 50
Crédit Foncier, act. 500 fr. ..	1300	1290				Obligat. foncières 1879 3 % ..	454	448			
Crédit mobilier	240	240				Obligat. foncières 1883 3 % ..	361 50	359			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		LIGNE DE L'ÉTAT															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
Heures	Minutes	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.															
6	55	matin (s'arrête à la Possonnière)															
9	18	matin, omnibus-mixte.															
1	25	soir, —															
3	32	express.															
7	15	omnibus.															
10	36	(s'arrête à Angers.)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
Heures	Minutes	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte matin	Omn. matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte matin	Omn. matin	Mixte soir	Omn. soir
8 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.															
9	21	omnibus.															
8	27	express.															
12	48	soir, omnibus-mixte.															
4	44	—															
7	4	—															
10	34	omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.															
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																	

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur,